



SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS ET PRATICIENS SALARIÉS DES HÔPITAUX  
ET ÉTABLISSEMENTS DE SOINS PRIVÉS À BUT NON LUCRATIF ET À BUT LUCRATIF

## Appel à cotisation 2020

Paris, le 23 janvier 2020

Cher(e) collègue,

Les conséquences financières de la représentativité ont entraîné une baisse importante du financement syndical.

La Fédération se recentre sur ses missions essentielles notamment la défense juridique dédiée aux problèmes individuels des adhérents et aux questions concernant les conventions collectives.

Le SYMHOSPRIV a besoin de vous pour assumer sa mission, tant par vos adhésions que par votre participation active à la vie du syndicat.

Nous souhaitons votre participation directe ou indirecte (pensez à faire parvenir un pouvoir) pour :

**l'Assemblée Générale samedi 21 mars 2020** au siège de la Fédération.

Après 2017 & 2019 sans modification du montant des cotisations, une augmentation de 3 € en 2018, il a été décidé d'augmenter ce montant de 6 € pour l'année 2020.

Les cotisations 2020 sont les suivantes :

- Temps plein **196 €**
- Temps partiel **170 €**
- Retraités **118 €**
- Nouveaux adhérents **131 €**

Les chèques doivent être

- libellés à l'ordre du SYMHOSPRIV CFE-CGC
- adressés à  
SYMHOSPRIV CFE-CGC  
39, rue Victor Massé - 75009 PARIS  
[www.symhospriv.org](http://www.symhospriv.org)

L'adhésion au syndicat ouvre droit à un abattement fiscal de 66% de la cotisation, sous forme de crédit d'impôt. Cette réduction s'applique à l'impôt et non au revenu imposable.

Je vous remercie de votre participation et espère vous voir lors de la prochaine Assemblée Générale et vous adresse mes salutations confraternelles.

Dr Jean-Pierre BONNIOT  
Trésorier